



Union  
syndicale  
**Solidaires**



Osez  
le  
féminisme!



### Communiqué de presse

## Les positions de François-Noël Buffet sont incompatibles avec le rôle de défenseur des droits

C'est avec stupeur et colère que nous avons appris la possible nomination de François-Noël Buffet à la fonction de défenseur des droits.

En effet, nous nous souvenons que **François-Noël Buffet a participé en 2013 aux manifestations s'opposant au mariage pour tous-tes et a signé la charte de la manif pour tous en 2014.** Pour rappel, les revendications du collectif sont : l'opposition franche au mariage entre personnes de même sexe, à l'adoption homoparentale et à la PMA en l'absence de père pour l'enfant. Par ailleurs, ce mouvement défend la filiation père-mère-enfant en opposition à l'homoparentalité et à la monoparentalité. Dans la même veine, en 2021, **il a voté contre l'extension de la PMA à toutes les femmes. En 2024, il s'est opposé à la constitutionnalisation de l'IVG.**

Ainsi, cette liste non-exhaustive de prises de positions, allant à l'encontre des droits des personnes LGBTQIA+ et des droits des femmes, sont radicalement incompatibles avec le rôle de défenseur des droits, autorité indépendante chargée de veiller au respect des libertés et des droits des citoyen·nes. **Le défenseur des droits a deux missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de toutes et tous.**

Par cette possible nomination, **le message envoyé est catastrophique, dangereux et inacceptable.** Nous appelons à la vigilance à un moment où les masculinistes, les idées d'extrême droite et les réactionnaires sont partout à l'offensive. Notre Etat de droit doit être protégé et être réellement protecteur.

Le 18 mai 2026